

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2009
(convocation du 29 juin 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 13 h 20
M. DAVID Alain à M. LABISTE Bernard à partir de 13 h 40
M. BOBET Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 50
Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à partir 14 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 30
M. FAVROUL J.Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 40
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 30
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 13 h 20
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine jusqu'à 14 h 50 puis à M. FELTESSE à compter de 14 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis à partir de 13 h 10
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOULET Thierry
M. BONNEFOY Christine à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 00
M. BRUGERE Nicolas à Mme SAINTE ORICE à partir de 13 h 10
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PARCELIER Muriel
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 13 h 40 puis à Mme FAORO Michèle à compter de 14 h 50
M. DAVID Yohan à M. DUPOUY Alain jusqu'à 11 h 35

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 13 h 35
M. DOUGADOS Daniel à Mme BALLOT Chantal à partir de 14 h 50
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. DUCASSOU Dominique à Mme PIAZZA Arielle à partir de 13 h 40
M. DUPOUY Alain à M. CAZABONNE Didier à partir de 13 h 00
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard de 10 h à 12 h 00
M. JOUBERT Jacques à M. QUERON Robert à partir de 13 h 00
M. JUNCA Bernard à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 14 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck à partir de 13 h 20
M. PALAU Jean-Charles à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas à partir de 13 h 45
M. QUANCARD Denis à M. DUART Patrick à partir de 14 h 50
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 25
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 13 h 20
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 10
M. SENE Malik à M. EGIRON Jean-François à partir de 12 h 40

EXCUSE :

M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau tbc - Evolution des tarifs 2009 - Adoption

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 28 novembre 2008, le Conseil de Communauté a décidé le choix de KEOLIS comme délégataire de service public des transports urbains et transport de personnes à mobilité réduite et a autorisé la signature du contrat de délégation correspondant avec cette société.

Dans l'attente d'une modification des principes tarifaires qui pourront être mis en application avec le nouveau réseau, il est proposé de décider d'une évolution des tarifs laquelle ne pourra pas dépasser l'évolution contractuelle des dépenses qui s'élève à environ 2,50%.

Cette hypothèse plafond pourrait conduire à une nouvelle grille tarifaire générant ainsi un complément de recettes de 943 464 € HT et aboutissant à une augmentation en moyenne pondérée de 2,42%. Les évolutions unitaires seraient comprises entre 0% et 4,10% (pour le titre hebdomadaire).

Il ressort du document joint en annexe que notre établissement public est une des agglomérations dont la politique tarifaire est des plus incitative et nombre de titres sont proposés à un tarif inférieur à la moyenne constatée dans les agglomérations de taille et de réseau comparable.

De plus, il convient de rappeler que l'évolution de la tarification contribue à l'augmentation du taux de couverture des dépenses par les recettes. Or ce taux demeure faible (29,6% en 2008) et bien en deçà du taux des agglomérations comparables.

Dans ce cadre, l'hypothèse maximale d'évolution des tarifs, à compter du 1^{er} août 2009, serait la suivante :

Titres	Tarifs actuels	Tarifs résultant de l'hypothèse plafond
Tickarte 1 voyage	1,40	1,40
Tickarte 10V plein tarif	10,10	10,40
Tickarte 5V plein tarif	5,05	5,20
Tickarte 10V tarif réduit	6,10	6,30
Abonnement hebdo 7J	9,70	10,10
Pass jeune	14,70	15,20
Abnt mensuel jeune	27,20	27,50
Abnt Cité Pass mensuel	38,20	38,50
Abnt Cité Pass annuel	31,33	32,00
Abnt Cité Pass groupé 30	28,20	28,80
Abnt Cité Pass groupé 200	25,06	25,60
Abnt Cité Pass groupé 500	21,93	22,40
Parcs relais	3,00	3,00
Bdx 1j	4,10	4,10

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider d'une évolution des tarifs du réseau tbc à appliquer au 1^{er} août 2009 laquelle ne pourra pas dépasser l'hypothèse plafond exposée ci-dessus.

Suite au débat en séance, un amendement est proposé sur la base d'une augmentation en moyenne pondérée de 1,53% et qui conduit à une nouvelle grille tarifaire générant un complément de recettes de 598 704 € HT.

Dans ce cadre, l'évolution des tarifs du réseau tbc à compter du 1^{er} août 2009 est la suivante :

Titres	Tarifs actuels	Tarifs adoptés
Tickarte 1 voyage	1,40	1,40
Tickarte 10V plein tarif	10,10	10,30
Tickarte 5V plein tarif	5,05	5,20
Tickarte 10V tarif réduit	6,10	6,20
Abonnement hebdo 7J	9,70	10,10
Pass jeune	14,70	15,00
Abnt mensuel jeune	27,20	27,50
Abnt Cité Pass mensuel	38,20	38,50
Abnt Cité Pass annuel	31,33	31,50
Abnt Cité Pass groupé 30	28,20	28,35
Abnt Cité Pass groupé 200	25,06	25,20
Abnt Cité Pass groupé 500	21,93	22,05
Parcs relais	3,00	3,00
Bdx 1j	4,10	4,10

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus communistes vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 juillet 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2009

M. JEAN-MARC GAÜZERE